

In accordance with Regulation (EC) No. 1907/2006

Classification

Xn



(Bad file name or number)



Date d'émission 23-mars-2011

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

Code du produit 8045314
Nom du produit 6993 X-50 RED 611-C
Utilisation recommandée Printing ink

Identification de la société/entreprise

Société

Markem-Imaje S.A.S.
9, rue Gaspard Monge - BP 110
26501 Bourg-lès-Valence cedex
France
Tel: (33) 4 75 75 55 00
Fax: (33) 4 75 82 98 10
<http://www.markem-imaje.com>
E-mail: sds@markem-imaje.com

Adresse

fournisseur

Téléphone en cas d'urgence

Markem-Imaje S.A.S.: (33) 4 75 75 55 00
INRS (Orfila): (33) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE

Nocif en cas d'ingestion
Irritant pour les yeux

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation
Composants dangereux

Mixture of solvents, polymers, colorants and additives

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	% en poids	Classification
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	204-589-7	60 - 70	Xn; R22 Xi; R36
Diethylene glycol monophenyl ether	104-68-7	203-227-5	5 - 10	Xn;R22
Silice	7631-86-9	231-545-4 418-260-2	5 - 10	-

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin Ne pas respirer les poussières ou brouillards Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements

Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Éviter le contact direct avec la peau. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

dioxyde de carbone (CO2), poudre d'extinction, mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Méthode

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Equipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de protection individuelle. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail

Limites d'exposition

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
2-Phénoxyéthanol					MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m ³ Ceiling / Peak: 40 ppm Ceiling / Peak: 220 mg/m ³ Skin TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³
Silice		STEL: 18 mg/m ³ STEL: 7.2 mg/m ³ STEL: 18 mg/m ³ TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³			MAK: 4 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	L'Autriche
2-Phénoxyéthanol				TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m ³ Skin	Skin STEL 20 ppm STEL 110 mg/m ³ MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m ³ Ceiling 20 ppm Ceiling 110 mg/m ³
Silice					MAK: 4 mg/m ³

Nom Chimique	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande	Le Danemark
2-Phénoxyéthanol	Skin STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m ³ MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m ³	NDS: 230 mg/m ³			
Silice	MAK: 4 mg/m ³ MAK: 0.3 mg/m ³ MAK: 4 mg/m ³		TWA: 1.5 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ TWA: 6 mg/m ³	

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	inutile dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Protection des mains	Impervious gloves made from
Protection des yeux	Pas d'information disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Forme	liquide
Couleur	rouge
Odeur	caractéristique
pH	NA

Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

Point d'éclair 121°C250°F

Limites d'explosivité

Point/intervalle de fusion °CND°F

Point/intervalle d'ébullition 242°C468°F

Température d'auto-inflammabilité 495°C923°F

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau donnée non disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) Union Européenne donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Fumée.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Contact avec la peau La substance peut provoquer une légère irritation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.

Contact avec les yeux Irrite, mais ne provoque pas de lésions permanentes au tissu oculaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2-Phénoxyéthanol	1260 mg/kg (Rat)	14422 mg/kg (Rat) 5 mL/kg (Rabbit)	
Diethylene glycol monophenyl ether	2140 mg/kg (Rat)	2120 µL/kg (Rabbit)	
Silice	5000 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	>2.2 mg/L (Rat) 4 h

Nom Chimique	CIRC	UK
Silice	Group 3	

Toxicité chronique

Risque d'effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Risque d'effets indésirables sur le foie. Éviter les expositions répétées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Biodégradation

Some ingredients of this material have some potential to biodegrade, but most ingredients have a limited potential to biodegrade or have not been tested.

Nom Chimique	No.-CAS	log Pow	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les microorganismes	German Water Class (VwVwS) Annex 2
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	1.13	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		1650
Silice	7631-86-9		440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50		

Nom Chimique	No.-CAS	Daphnia magna	CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas)	GHS Aquatic Toxicity Classified
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	220	
Silice	7631-86-9	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50	5000	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination
Emballages contaminés**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur
Empty containers should be taken for local recycling, recovery or waste disposal.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Nom d'expédition
No ONU

Non applicable
Non applicable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Code de classement	Non applicable
IMDG/IMO	
Nom d'expédition	Non applicable
No ONU	Non applicable
Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
No EMS	Non applicable
IATA	
Nom d'expédition	NOT RESTRICTED
No ONU	Non applicable
Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Code ERG	Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

En accord avec les réglementations locales et nationales: La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

Étiquetage

Xn - Nocif

Xn



Phrase(s) de risque

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R36 - Irritant pour les yeux

Phrase(s) S

Pas d'information disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- R21 - Nocif par contact avec la peau
- R20 - Nocif par inhalation
- R36 - Irritant pour les yeux
- R22 - Nocif en cas d'ingestion